



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SUSPENSION DE LA CHASSE A LA BECASSE DES BOIS

Arras, le 10 février 2021

Compte tenu des conditions climatiques exceptionnelles caractérisées par une période gel intense et prolongée, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé par arrêté préfectoral du 9 février 2021, de suspendre **la chasse à la bécasse des bois sur le tout le département jusqu'au lundi 15 février 2021 inclus.**

Cet arrêté peut être reconduit au vu de l'évolution des conditions climatiques.

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)